

Compte rendu de séance du 20 JANVIER 2017

Secrétaire(s) de la séance: Caroline CIVARD

Un tour de table est fait lors duquel les élus ont donné le compte rendu des différentes réunions ou commissions à laquelle ils sont associés.

Décision de l'assemblée sur les divers dossiers présentés par Mr le Maire.

Après nouvelles compétences du SDIS, le conseil municipal décide de confier le contrôle des poteaux incendie à :

Syndicat Ance Arzon pour les villages du Cros, Cubelle, Eclunes Hautes et Eclunes Basses.

SIAEP HT FOREZ pour le reste de la commune.

Facturation assainissement :

Pour les redevances assainissement, la commune confie pour l'année 2017, la facturation à SAUR pour les abonnés gérés par le SIAEP, coût de la facturation 1.70 € HT..

Révision du listing ordures ménagères des foyers présents au 1^{er} janvier 2017, avant transfert aux services de facturation.

Contrôle des documents sur l'adressage à transmettre aux services de la Poste pour validation des noms de rues sur la commune.

Dossiers sur les investissements à venir pour préparation du budget 2017

- Murs de soutien de la cour à la mairie
 - Demande d'un devis à l'entreprise GALLET. Ce mur présente des faiblesses sur toute la hauteur. Une demande de subvention sera effectuée auprès des services de l'état.
- Appartement sous la mairie à Leignec.
 - Cet appartement nécessite des travaux, des devis seront faits et une demande de subvention au titre de l'enveloppe cantonale envoyée au conseil départemental.

Pour la voirie 2017, la route communale du Sapey sera reprise après consultations des entreprises, les travaux seront réalisés par tranche.

Agents contractuels : le conseil municipal à l'unanimité octroie une prime aux deux agents en poste sur la commune, cette décision sera actée par un arrêté de Monsieur le Maire et proratisée au temps de travail mensuel.

Suite à la remise d'un modèle de règlement PLU, Monsieur le Maire demande à chaque élu d'étudier le dossier avant la prochaine réunion avec le bureau d'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.